



**Club d'Airsoft des Montagnes Neuchâteloise**

## **Fiche individuelle de décharge pour l'accès aux activités du CAMN**

Par la présente, je soussigné (nom,

Prénom) \_\_\_\_\_

autorise \_\_\_\_\_ à l'utilisation d'une réplique

de soft air et de ses accessoires dans le domaine d'une partie organisée par le **CAMN**

le \_\_\_\_\_

L'Airsoft n'est pas un sport de contact mais reste un sport physique intense. La possibilité de se

blessier par une chute ou autres existe. L'Airsoft peut être dangereux si l'on n'en respecte pas les

règles. Aussi le joueur s'engage : **à porter en permanence des lunettes de protections ou (et)**

**protection facial sur les aires de jeux et la zones d'entraînement.** Respecter toute les consignes

de sécurité présentées lors du briefing. A ne jamais viser quelqu'un au visage sur la aires de

sécurité.

A n'utiliser dans les lanceurs que les billes fournies par le CAMN, à rendre le lanceur qui lui à été

remis dans l'état d'origine. Etre en bonne condition physique et morale ;et de ne pas avoir de contre

indication médicale à la pratique de cette activité.

A respecter en permanence les décisions des arbitres.

Le CAMN se dégage de toute responsabilité en cas d'accident si les consignes de sécurité n'ont pas

été respectées en cours de partie et en dehors.

Le mineur doit impérativement prendre ce papier lors de la partie.

Tout mineur qui ne sera pas muni d'une autorisation signée par les parents ou le représentant légal ,

ne pourra participer à une partie organisée par le CAMN.

Age minimum requis pour la pratique de l'air soft : **14 ans.**

Lieu, date et signature :